

# JUSTICE

L'accroissement  
des pouvoirs du parquet

## Les juges du siège ligotés par le parquet



Le statut du parquet

**Ombres et lumières du  
ministère public**

Une commission  
d'enquête LDH-SAF-SM

**Des contrôles policiers abusifs**

Protection  
du consommateur

**La Cour de cassation  
désavouée  
par la Cour de justice**

Le droit dans la situation  
internationale

**Au-delà du droit de veto**  
Un appel de juristes de  
droit international contre  
la guerre en Irak

**Crocs/niques d'amers**  
« S'ils n'ont pas de pain  
qu'ils mangent de la brioche »  
**Les belles histoires  
de l'oncle Nicolas**

Regard  
sur la politique  
anti-criminalité  
à New York

**Le coq  
qui a fait se lever le soleil**

## Abonnement un an - 5 numéros

34 € (voie normale)

40 € (étranger et voie aérienne)

Abonnement de soutien : 80 €

## Chèques ou virement à l'ordre de :

JUSTICE, Syndicat de la magistrature

BP 155 - 75523 Paris CEDEX 11

# Sommaire

- *Editorial* ..... 1
- *L'accroissement des prérogatives du parquet : les juges du siège, ligotés par le parquet* ..... 3

*En six mois, pas moins de quatre lois et projets de lois (1) sont venus accroître les prérogatives du parquet et diminuer corrélativement celles des juges, désormais sommés, par exemple, de se justifier lorsqu'ils n'incarcèrent pas alors que le parquet le souhaite, celles des juges d'instruction dont le rôle va être peu à peu marginalisé et même celles des juridictions répressives qui tantôt statuent sous la pression de l'urgence des procédures de comparution immédiate, tantôt se voient carrément écartées du processus de décision sur la culpabilité et sur la peine.*

- *Statut du ministère public : traité de savoir-vivre à l'usage des jeunes parquetiers..* 8

*Si hiérarchie et devoir de loyauté constituent deux piliers du statut du ministère public, ce n'est ni pour contraindre ses membres ni pour les soumettre mais pour assurer l'unité et le fonctionnement de cette institution. De cette tradition, précisément, et de textes multiséculaires, il ressort que le statut du ministère public ne saurait être abordé avec un simplisme revanchard et réactionnaire de l'actuel exécutif...*

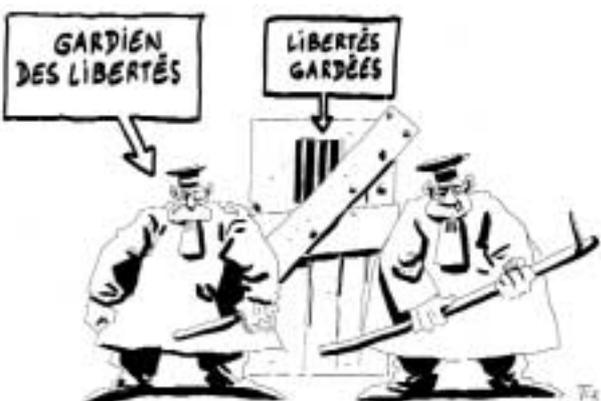
- Ombres et lumières du ministère public* ..... 9
- L'affaire Apap, un épisode important de l'histoire du parquet* ..... 11

- *Regard sur la politique anti-criminalité à New York : Le coq qui a fait se lever le soleil* ..... 14

*Cet article de Joseph Dillon Davey, un universitaire américain, devait être publié à l'automne de cette même année et fut censuré pour cause de 11 septembre. Il traite d'un sujet particulièrement sensible : la réalité des soi-disant succès de l'ex-maire de New York, Rudy Giuliani, dans sa politique de lutte contre la délinquance.*

- *Commission d'enquête LDH-SAF-SM: des contrôles policiers abusifs* ..... 18

*Dans le courant de l'année 2002, une commission d'enquête mise en place à l'initiative du Syndicat de la magistrature, du Syndicat des avocats de France et de la Ligue des droits de l'homme a tenté de décortiquer, à travers trois affaires emblématiques, les dérives occasionnées par les contrôles d'identité. Son travail a permis de dénoncer les pratiques policières...*



### Directeur de la publication :

Evelyne Sire-Marin

### Rédacteur en chef :

Pierre Jacquin

### Comité de rédaction :

Jean-Claude Bouvier,

Anne Crenier, Albert Lévy,

Sonia Lumbroso, Alain Vogelweith

### Dessins :

Jean-Claude Bouvier

### Rédaction :

BP 155 - 75523 Paris Cedex 11

Tél. : 01 48 05 47 88

Fax : 01 47 00 16 05

E-mail : syndicat.magistrature@wanadoo.fr

site : syndicat-magistrature.org

N° Commission paritaire : 1567 D 73

Diffusé par : Diffusion populaire

21 ter, rue Voltaire - 75011 Paris

Tél. : 01 40 24 21 31

Impression : ISI

68-70, rue des Pyrénées

75020 Paris



- *Protection du consommateur : la Cour de cassation désavouée par la Cour de justice (CJCE) ..... 21*

*La Cour de justice des Communautés européennes vient, par arrêt du 21 novembre 2002, de voler au secours du consommateur en contredisant une jurisprudence de la Cour de cassation. Elle permet, désormais, au juge de rétablir de lui-même le déséquilibre existant entre le consommateur et le professionnel en lui donnant la possibilité de relever d'office tous les moyens d'ordre public.*

■ **Crocs/niques d'amers**

- Fiction sarkozienne : s'ils n'ont pas de pain qu'ils mangent de la brioche .....23*
- Maison d'arrêt de Tarbes : que personne ne sorte .....25*
- Les belles histoires de l'oncle Nicolas .....26*
- Surcharges de travail : entre route et guidon, il faut choisir .....25*
- Violences policières : il faut être fou pour les dénoncer ....27*
- La Cour de cassation se prononce (presque) sur le dépôt de Paris.....29*
- *Droit et situation internationale : au-delà du droit de veto ..... 30*
- *Un appel de juristes de droit international contre la guerre ..... 32*
- *Notes de lectures ..... 33*
- *Repères ..... 36*
- *En bref... ..... 39*

